

NATIONS UNIES



# CONSEIL DE SÉCURITÉ

## DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

**2290<sup>e</sup>** SÉANCE : 8 JUILLET 1981

NEW YORK

---

### TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2290).....	1
Remerciements au Président sortant .....	1
Souhais de bienvenue au nouveau Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité .....	1
Adoption de l'ordre du jour .....	1
Admission de nouveaux Membres :	
Lettre, en date du 22 mai 1981, adressée au Secrétaire général par le Premier Ministre de la République de Vanuatu (S/14506).....	1
Déclaration du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité .....	1

## NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cote S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

## 2290<sup>e</sup> SÉANCE

Tenue à New York le mercredi 8 juillet 1981, à 11 heures.

*Président* : M. Idé OUMAROU (Niger).

*Présents* : Les représentants des Etats suivants : Chine, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Irlande, Japon, Mexique, Niger, Ouganda, Panama, Philippines, République démocratique allemande, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

### Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2290)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Admission de nouveaux Membres :  
Lettre, en date du 22 mai 1981, adressée au Secrétaire général par le Premier Ministre de la République de Vanuatu (S/14506).

*La séance est ouverte à 11 h 25.*

### Remerciements au Président sortant

1. Le PRÉSIDENT : Puisque c'est la première séance du Conseil de sécurité au mois de juillet, j'aimerais rendre hommage, au nom du Conseil, à M. Muñoz Ledo, représentant du Mexique, pour la façon dont il a dirigé les travaux du Conseil au mois de juin. En tant que président du Conseil, M. Muñoz Ledo s'est acquis notre admiration et notre gratitude pour l'habileté considérable avec laquelle il s'est acquitté de ses fonctions.

### Souhais de bienvenue au nouveau Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité

2. Le PRÉSIDENT : J'ai le grand plaisir ce matin de souhaiter la bienvenue à M. Viacheslav Aleksandrovich Ustinov, qui vient d'être désigné secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité. M. Ustinov a fait une carrière particulièrement distinguée dans l'administration de son pays puisqu'il a été chargé des affaires africaines au Ministère des affaires étrangères de l'Union soviétique. En outre, il a rendu service à son pays comme ambassadeur et à la communauté des Etats comme fonctionnaire international. Je suis sûr que j'interprète les sentiments de tous les membres du Conseil en lui souhaitant chaleureusement la bienvenue parmi nous.

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### Admission de nouveaux Membres :

**Lettre, en date du 22 mai 1981, adressée au Secrétaire général par le Premier Ministre de la République de Vanuatu (S/14506<sup>1</sup>)**

3. Le PRÉSIDENT : Le 8 juin 1981, le Secrétaire général, agissant conformément à l'article 59 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, a fait distribuer le document S/14506, dans lequel la République de Vanuatu demande à devenir Membre de l'Organisation des Nations Unies.

4. Conformément aux dispositions de l'article 59, à moins que le Conseil n'en décide autrement, le Président du Conseil renverra cette demande au Comité d'admission de nouveaux Membres. En conséquence, s'il n'y a pas d'objections, je propose de renvoyer la demande d'admission de la République de Vanuatu au Comité d'admission de nouveaux Membres pour examen et rapport. Je suggère aussi que les membres du Comité se réunissent immédiatement après cette séance du Conseil pour examiner la demande de la République de Vanuatu et préparer un rapport au Conseil.

*Il en est ainsi décidé.*

5. Le PRÉSIDENT : Le Comité se réunira donc à 11 h 30 dans la salle de conférence 6. Je demande au Comité de rédiger son rapport et d'être prêt à le présenter au Conseil à une séance que j'ai l'intention de fixer pour 15 h 30 cet après-midi.

### Déclaration du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité

6. Le PRÉSIDENT : Je donne la parole au Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité qui souhaite faire une brève déclaration.

7. M. USTINOV (Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, qu'il me soit permis de vous remercier très sincèrement des chaleureuses paroles de bienvenue que vous m'avez adressées à l'occasion de ma

nomination au poste de secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité.

8. Je saisis cette occasion pour donner aux membres du Conseil l'assurance qu'en cette qualité je m'acquitterai de mes fonctions de mon mieux et ferai tout ce dont je suis capable pour aider le Secrétaire général dans l'exercice de ses responsabilités politiques dans le cadre des activités du Conseil de sécurité. Je n'oublierai à aucun moment la nécessité d'assurer le service efficace du Conseil pour faciliter la bonne conduite de ses travaux.

9. En tant que chef du Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité, je m'efforcerai à tout moment de défendre les normes les plus élevées d'efficacité pour tous les membres du Département. Je me propose de solliciter la coopération et la compréhension de toutes les délégations à cet

égard, et les bons vœux que vous m'avez adressés aujourd'hui, Monsieur le Président, sont pour moi une source d'encouragement en ce jour où j'assume mes nouvelles fonctions.

10. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour rendre particulièrement hommage à mon prédécesseur, M. Mikhail Sytenko, qui s'est acquitté de ses fonctions de la manière la plus efficace et la plus exemplaire.

*La séance est levée à 11 h 30.*

---

NOTE

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-sixième session, annexes, point 20 de l'ordre du jour, document A/36/308-S/14506.